

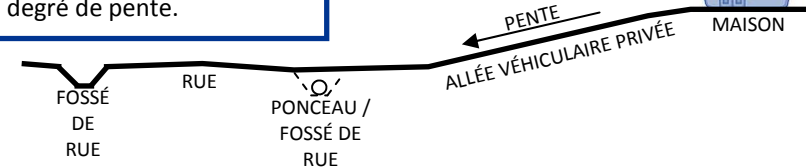
# Fiche technique no. 11: Drainage d'une allée véhiculaire privée

Selon le Règlement 961-07 sur la protection de l'environnement, un minimum de 80% des eaux de ruissellement doit être capté et infiltré sur les terrains individuels. Les eaux provenant de votre allée véhiculaire doivent donc être dirigées sur votre terrain au lieu de se déverser directement au fossé de rue.

## APPLICATION

Lorsque la pente de l'allée véhiculaire privée est orientée vers la rue, peu importe le degré de pente.

**Allée véhiculaire privée:** Allée qui relie un stationnement privé à une rue publique ou privée.

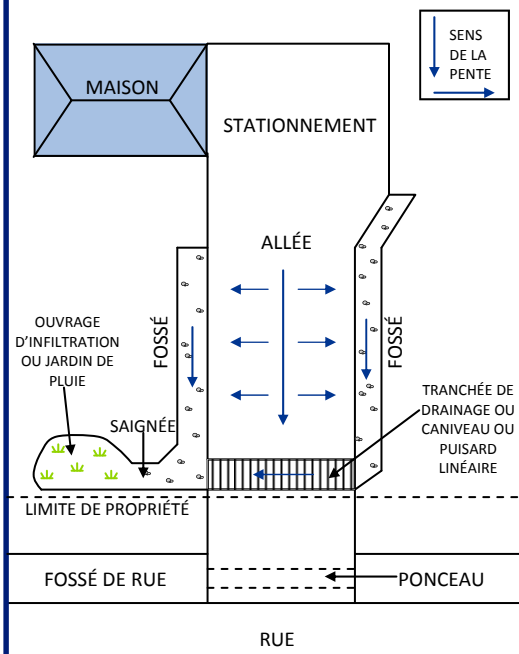


## AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE VÉHICULAIRE

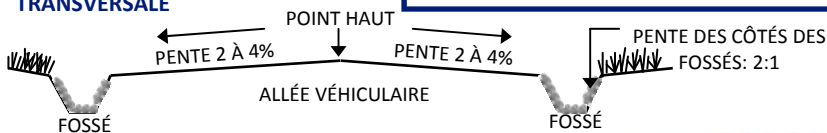
### SITUATION 1: BOMBEMENT

Est utilisé dans les conditions où le drainage s'éloigne adéquatement de chaque côté de l'allée véhiculaire. L'aménagement de fossés de chaque côté de l'allée est recommandé.

#### BOMBEMENT—VUE EN PLAN



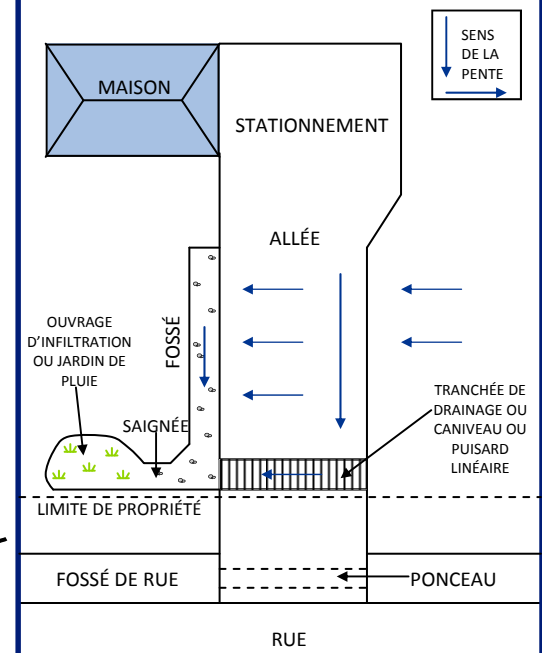
#### BOMBEMENT—COUPE TRANSVERSALE



### SITUATION 2: DÉCLIVITÉ EXTÉRIURE

Est utilisée sur les flancs de collines, de même que pour disperser les eaux de ruissellement dans des baissières ou dépressions naturelles ou aménagées. L'intégration d'un drain français peut en augmenter l'efficacité.

#### DÉCLIVITÉ EXTÉRIURE—VUE EN PLAN

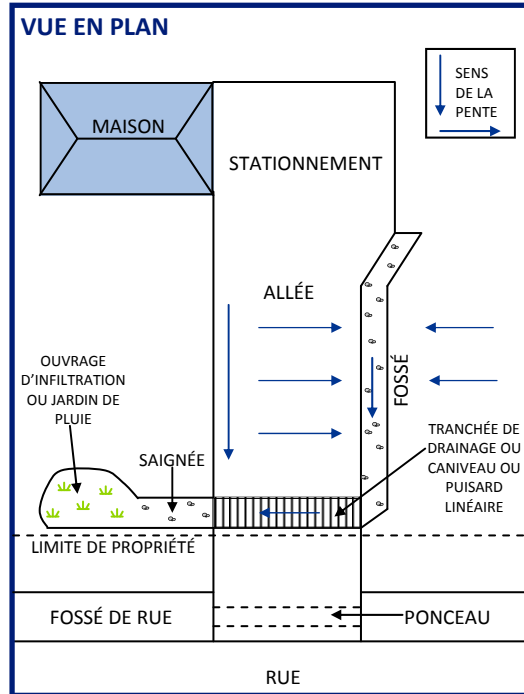


#### DÉCLIVITÉ EXT.—COUPE TRANSVERSALE



**SITUATION 3:  
DÉCLIVITÉ INTÉRIEURE**

Est utilisée lorsque le drainage par fossé est plus efficace et où la pente du drainage risque d'éroder l'assiette de l'allée véhiculaire. Cette technique concentre les eaux de ruissellement dans un fossé. L'intégration de drains transversaux et de bermes de diversion peut être efficace pour disperser l'écoulement concentré du fossé.



**SAIGNÉE**

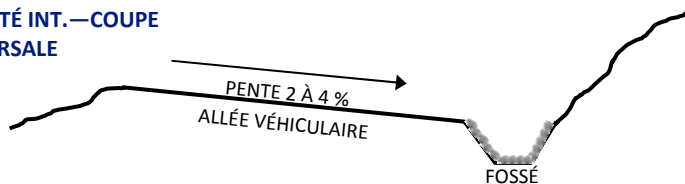
La saignée est construite pour diriger l'eau du fossé dans une zone naturelle boisée dont la superficie est équivalente à 20% de la surface de l'allée véhiculaire drainée, un jardin de pluie ou un ouvrage d'infiltration. Il s'agit d'un prolongement du fossé.

- La sortie de la saignée devrait être évasée, de niveau et recouverte de pierres nettes angulaires concassées de 10 à 15 cm (4 à 6 po) de diamètre pour diffuser les eaux provenant du fossé. Elle devrait être de 4.5 à 6 m (15 à 20 pi) de long, au moins 2m (7 pi) de large au sommet et au moins 0.6 m (2 pi) de profond;
- Dans les pentes fortes, des saignées devraient être aménagées à tous les 15 mètres (50 pieds);
- Les parois intérieures de la saignée doivent être stabilisées de la même façon que le fossé;
- Il est important d'enlever périodiquement les sédiments pouvant s'accumuler dans la saignée.

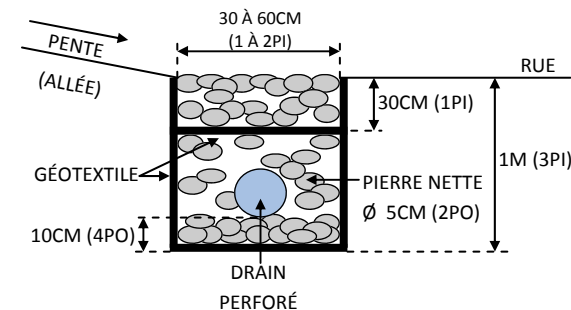
**TRANCHÉE DRAINANTE**

Pour intercepter les eaux de ruissellement résiduelles en provenance de l'allée véhiculaire avant d'atteindre l'emprise municipale et la rue, l'aménagement d'une tranchée drainante, d'un caniveau ou d'un puisard linéaire est de mise.

**DÉCLIVITÉ INT.—COUPE TRANSVERSALE**



Un aménagement adéquat de l'assiette de l'allée véhiculaire en permet le drainage de façon à prévenir l'accumulation d'eau, de même que l'érosion de l'allée.



Exemples de caniveaux:



Exemple de puisard linéaire:

